

Une demande d'amnistie aux autorités municipales

Les «faiseurs d'ombres» veulent «récidiver» le 6 août

26-6-86 Devin

CLÉMENT TRUDEL

Le Projet des Ombres veut reprendre le 6 août prochain à Montréal une commémoration qui, l'été dernier, avait mené à 89 arrestations; 46 personnes furent poursuivies pour avoir enfreint le règlement no 47 qui défend de « tracer des inscriptions ou dessins » sur un trottoir ou dans une rue. Le P.O. soulignera dans cinq semaines le 41e anniversaire du bombardement atomique sur Hiroshima et fera peindre des ombres à la peinture délébile mais en prenant soin, cette fois, de demander un permis à Montréal. Les victimes d'Hiroshima qui se trouvaient près de l'épicentre

de l'explosion, rappelle-t-on, avaient été littéralement soufflées; on ne trouva trace d'elles que par leurs ombres laissées sur les murs ou sur la chaussée!

Dans une lettre remise hier matin au président du Comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, les organisateurs Anne-Marie Claret et Jeff Sniderman ont sollicité officiellement un permis et, du même coup, invité la ville à « abandonner les poursuites intentées en 1985 » contre des bénévoles de l'organisation.

Des 400 villes qui, dans le monde, avaient participé au « Shadow Project », Montréal avait été la plus « répressive »; il y avait eu ici 89 arrestations, fort contraste avec le même

événement qui, à Toronto, s'était déroulé avec la collaboration des autorités municipales et avait mobilisé près de 1,000 bénévoles. En Cour municipale de Montréal, deux acquittements ont été prononcés depuis mai, mais 23 autres « faiseurs d'ombres » attendent toujours qu'on fixe la date de leur procès.

La conférence de presse tenue hier par le Projet des Ombres a été jugée suffisamment importante pour que Alan Gussow, artiste newyorkais ayant conçu le projet, se déplace et promette de demander aux 400 groupes disséminés aux États-Unis et ailleurs dans le monde (il y a eu des faiseurs d'ombres à Budapest, à Melbourne et à Londres) de signifier par écrit leur appui aux démarches en cours à Montréal. Mme Lynn Connell (Toronto) coordonnatrice canadienne de P.O. a aussi pris la parole à la même conférence de presse.

M. Gussow estime que l'émission d'un permis ne signifie pas que la ville « donne son appui » au P.O.; cela ne ferait que confirmer que tous les courants d'opinion ont le droit de s'exprimer en démocratie. Pour l'initiateur du Projet des Ombres, il s'agit avant tout d'attirer l'attention sur l'aspect humain d'un dossier qui, en cette Année Internationale de la Paix, est très souvent traité dans leur volet technique, (stratégie de défense, contrats, budgets etc). Le P.O., dit M. Gussow, est un projet original et peu coûteux (à peine \$25,000 en 1985) permettant d'amorcer une réflexion et un dialogue sur un sujet qui nous concerne tous. Hier, l'artiste américain disait partager la « frustration » des militants montréalais qui furent privés d'un moyen de communiquer à leurs concitoyens leur message, et pour dire son espoir que Montréal accordera bientôt le permis demandé.

Me Stuart Russell, qui suit de près les dossiers de faiseurs d'ombres à Montréal, a fait part hier de son intention de préparer une « défense collective » pour les faiseurs d'ombres, en se fondant sur la liberté d'expression consacrée par les Chartes des droits et aussi, en plaçant une « défense de nécessité » (soit de conjurer un danger semblable à celui qui a frappé Hiroshima).

Un conseiller municipal, Sam Boskey, du Rassemblement des Citoyens de Montréal, a rappelé qu'à trois reprises, l'administration Drapeau-Lamarre a refusé d'ouvrir un débat sur le Projet des Ombres et sur la répression qui a frappé ses bénévoles... Le maire croit qu'il y aurait « ingérence politique » dans le judiciaire si l'exécutif demandait qu'on cesse les poursuites, selon M. Boskey.

Jeff Sniderman s'est dit d'avis qu'il y a eu pour contrer le P.O. l'été dernier mise en place d'un dispositif très coûteux, ce qui fait contraste avec les moyens prévus lors de « l'émeute de la coupe Stanley » au cours de laquelle \$3 millions de biens ont été pillés ou endommagés. Les coordonnateurs de P.O. refusent de répondre à la question hypothétique: « peindrez-vous les ombres même si la ville dit non? ». M. Sniderman confie que certains militants pourraient être poussés à agir quoi qu'il advienne. Le mouvement, dans sa composante montréalaise, préfère toutefois attendre la réponse de l'hôtel de ville. M. Sniderman et Mlle Claret souhaitent pour l'essentiel que raison prévale dans cette campagne; que l'on permette à des citoyens de statuts fort divers de se retrouver dans le but commun de protéger l'avenir de l'humanité, de faire réfléchir sur le danger que posent à la planète les arsenaux nucléaires.